

PROJET ASSOCIATIF DU C.A.M.R.E.S.

Le C.A.M.R.E.S., association loi 1901, naît en 1992, à l'initiative d'un groupe d'habitants du Xème, pour répondre aux questions de l'errance et de l'urgence sociale dans l'arrondissement par l'ouverture d'un centre d'accueil de jour animé par des bénévoles.

Au fil des années, l'ampleur et la complexité croissantes des problématiques rencontrées, conduisent le conseil d'administration à professionnaliser l'accueil et l'accompagnement.

Le C.A.M.R.E.S. devient ainsi une structure de travail social ce qui nécessite une reformulation du projet associatif.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».
(Déclaration universelle des droits de l'homme)

En conséquence :

- Chaque être humain est singulier et nécessite d'être traité comme tel, car c'est par cette singularité qu'il contribue à la richesse collective.
- Chaque atteinte à l'intégrité d'un seul affaiblit l'ensemble du corps social. La lutte contre l'exclusion est donc d'intérêt général.

Or, en situation d'exclusion, la disparition du sentiment d'appartenir et de participer à la vie sociale dans ses dimensions culturelles et affectives, ajoutée ou non aux difficultés économiques et matérielles, rend parfois très difficile de s'adresser aux structures de droit commun.

Nombre de personnes en situation d'errance et de grande précarité restent ainsi en marge des dispositifs administratifs et sont donc dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits.

Nous avons donc pour projet d'accueillir toute personne qui se présente au C.A.M.R.E.S. et de l'accompagner, si nécessaire, pour obtenir le plein exercice de ses droits.

LES PRINCIPES DU TRAVAIL SOCIAL DU CAMRES

L'association applique le principe de laïcité garantissant le respect des croyances de chacun.

Pour nourrir sa réflexion d'une multiplicité de points de vue, le conseil d'administration est composé de membres d'horizons et d'expériences variés. Il est garant de la cohérence et de la pertinence des actions mises en oeuvre.

Des bénévoles interviennent comme représentants de la société civile, apportant la diversité de leurs compétences personnelles. Ils sont présents à l'accueil, en lien avec l'équipe de travailleurs sociaux, complémentaires et non interchangeables.

L'accueil est assuré par une équipe professionnelle pluridisciplinaire formée au travail social. Les accompagnements éducatifs sont confiés uniquement aux professionnels.

Notre mission de travail social s'exerce :

En direction des usagers, dans le respect du rythme et des particularités de chacun.

En direction de l'environnement social, dans un rôle de médiation.

En direction des pouvoirs publics, pour leur faire part des besoins repérés, des évolutions constatées et les alerter sur les carences et les dysfonctionnements.

En direction des intervenants sociaux en formation, pour leur transmettre, et soumettre à la réflexion, l'expérience et les savoir-faire acquis.

LA MISE EN ŒUVRE

L'association dispose d'un local ouvert sur le quartier, qui permet un accueil collectif convivial et garantit la confidentialité des entretiens.

L'équipe est placée sous l'autorité d'unE chef de service chargé de faire vivre le projet de service, élaboré conformément aux principes énoncés par le projet associatif, et prêt à s'enrichir de toute proposition innovante adaptée à l'évolution des besoins des usagers.

PARIS, le 2 juin 2008.